



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 7 octobre 2014 — N° 28

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner la retraite bien méritée d'un grand Estrien, M. Claude Metra.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration concernant le Centre local de développement de La Matapédia.

M. Girard (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner la victoire de M. Louis-Philippe Dumoulin au championnat NASCAR Canadian Tire.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jeannot Caron.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter Mme Evelin Garcia-Ticas, lauréate du prix Levier décerné par le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec.

7 octobre 2014

M. Traversy (Terrebonne) fait une déclaration afin de féliciter le Comité persévérance scolaire Les Moulins pour son premier Salon de la persévérance scolaire dans Les Moulins.

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Jacqueline Caron.

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de souligner la 10^e édition du Festival du film de Saint-Séverin.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de souligner l'inauguration de l'autoroute Claude-Béchar.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter la Coop Val-Nord.

À 13 h 58, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 14.

7 octobre 2014

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 du Comité de déontologie policière.
(Dépôt n° 371-20141007)

M. Fournier, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, dépose :

Le rapport d'activités 2013-2014 du Registre des lobbyistes.
(Dépôt n° 372-20141007)

Mme David, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel 2013-2014 du Musée d'art contemporain de Montréal.
(Dépôt n° 373-20141007)

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Copie d'un tableau concernant la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux pour les années 2015-2016 à 2017-2018;
(Dépôt n° 374-20141007)

Les rapports annuels 2013-2014 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

7 octobre 2014

Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 375-20141007)
Bas-Saint-Laurent	(Dépôt n° 376-20141007)
Capitale-Nationale	(Dépôt n° 377-20141007)
Chaudière-Appalaches	(Dépôt n° 378-20141007)
Côte-Nord	(Dépôt n° 379-20141007)
Estrie	(Dépôt n° 380-20141007)
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	(Dépôt n° 381-20141007)
Lanaudière	(Dépôt n° 382-20141007)
Laurentides	(Dépôt n° 383-20141007)
Laval	(Dépôt n° 384-20141007)
Mauricie et Centre-du-Québec	(Dépôt n° 385-20141007)
Montréal	(Dépôt n° 386-20141007)
Montréal	(Dépôt n° 387-20141007)
Outaouais	(Dépôt n° 388-20141007)
Saguenay-Lac-Saint-Jean	(Dépôt n° 389-20141007)
Conseil Cri de la Baie James	(Dépôt n° 390-20141007)

Puis il dépose les rapports annuels de gestion 2013-2014 des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 391-20141007)
Bas-Saint-Laurent	(Dépôt n° 392-20141007)

7 octobre 2014

Capitale-Nationale	(Dépôt n° 393-20141007)
Chaudière-Appalaches	(Dépôt n° 394-20141007)
Côte-Nord	(Dépôt n° 395-20141007)
Estrie	(Dépôt n° 396-20141007)
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	(Dépôt n° 397-20141007)
Lanaudière	(Dépôt n° 398-20141007)
Laurentides	(Dépôt n° 399-20141007)
Laval	(Dépôt n° 400-20141007)
Mauricie et Centre-du-Québec	(Dépôt n° 401-20141007)
Montréal	(Dépôt n° 402-20141007)
Outaouais	(Dépôt n° 403-20141007)
Saguenay—Lac-Saint-Jean	(Dépôt n° 404-20141007)
	(Dépôt n° 405-20141007)

Enfin, il dépose :

Le rapport annuel 2013-2014 du Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James;

(Dépôt n° 406-20141007)

Le rapport annuel 2013-2014 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik.

(Dépôt n° 407-20141007)

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

7 octobre 2014

QUE, conformément à l'article 392 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, l'étude des rapports annuels de gestion 2013-2014 des agences de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord, de l'Estrie, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Lanaudière, des Laurentides, de Laval, de la Mauricie et du Centre-du-Québec, de la Montérégie, de Montréal, de l'Outaouais, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Conseil Cri de la Baie James et du Nunavik, soit déferée à la Commission de la santé et des services sociaux;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

M. Lessard, ministre des Forêts de la Faune et des Parcs, dépose :

Le rapport d'activités 2013-2014 du Forestier en chef.

(Dépôt n° 408-20141007)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 juin 2014 par Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) concernant la lutte contre l'itinérance et pour le financement du Groupe L'Itinéraire;

(Dépôt n° 409-20141007)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 6 juin 2014 par Mme Richard (Duplessis), M. Bergeron (Verchères) et M. LeBel (Rimouski), le 10 juin 2014 par M. Dufour (René-Lévesque), Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), M. Turcotte (Saint-Jean) et M. Therrien (Sanguinet) et le 13 juin 2014 par M. Leclair (Beauharnois), concernant la modification de la Loi sur le tabac;

(Dépôt n° 410-20141007)

7 octobre 2014

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 17 septembre 2014 par M. Villeneuve (Berthier) concernant la loi encadrant le travail des éleveurs de chats en milieu familial;

(Dépôt n° 411-20141007)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 17 septembre 2014 par M. Auger (Champlain) concernant la mise en place d'une loi Zéro Émission;

(Dépôt n° 412-20141007)

La réponse à la question écrite n° 5 concernant le rapport du Protecteur du citoyen sur la contribution financière au placement d'enfants mineurs, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 16 septembre 2014 par M. Lisée (Rosemont);

(Dépôt n° 413-20141007)

La réponse à la question écrite n° 12 concernant la recommandation du Protecteur du citoyen sur le calcul de la contribution parentale au placement d'enfants mineurs, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 17 septembre 2014 par M. Bonnardel (Granby).

(Dépôt n° 414-20141007)

M. le président dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 du Vérificateur général du Québec;

(Dépôt n° 415-20141007)

Une lettre, en date du 26 septembre 2014, que lui a adressée M. Jacques Frémont, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, l'informant du décès de Mme Danielle Grenier;

(Dépôt n° 416-20141007)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Bonnardel (Granby) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 8 octobre 2014, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 417-20141007)

7 octobre 2014

Dépôts de rapports de commissions

M. Gaudreault (Jonquière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 2 octobre 2014, a procédé à l'élection à la présidence.

(Dépôt n° 418-20141007)

Dépôts de pétitions

M. Deltell (Chauveau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 531 citoyens de Saint-Robert, Yamaska ou Saint-Aimé, concernant l'opposition au projet *Parc éolien communautaire Pierre-de-Saurel*.

(Dépôt n° 419-20141007)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Lamarre (Taillon), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales organisée par l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale, qui se tient du 5 au 11 octobre 2014.

7 octobre 2014

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), conjointement avec M. Roberge (Chambly) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'émettre dès cette semaine une directive claire à l'intention des commissions scolaires indiquant qu'il n'y aura pas de coupe budgétaire pour l'année scolaire 2014-2015 dans les services directs aux élèves dont notamment les mesures suivantes : Aide aux devoirs, Aide alimentaire, Lecture à l'école et Prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 37 en annexe)

Pour : **108** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), présente une motion demandant au gouvernement de soumettre la révision de programmes à l'analyse différenciée selon les sexes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

7 octobre 2014

QUE la Commission de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, procède à des consultations particulières et tiens des auditions publiques les 20, 21, 22, 23, 27, 28, 29 et 30 octobre 2014 ainsi que les 5, 6, 10, 11, 12 et, si nécessaire, 13 novembre 2014 à la salle du Conseil législatif et, qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
Fédérations des médecins spécialistes du Québec
Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux
Institut du Québec
Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations
Association des fondations d'établissement de santé du Québec
Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques
Fédération des chambres de commerce du Québec
Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
Institut économique de Montréal
Collège des médecins
Commissaire à la santé et au bien-être
Fédération des médecins résidents du Québec
Association des jeunes médecins du Québec
M. Léonard Aucoin
M. Jean-Louis Denis
Protecteur du citoyen
Université de Sherbrooke
Université Laval
Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
Table des réseaux universitaires intégrés de santé
Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec
Ordre des dentistes du Québec
Ordre des hygiénistes dentaires du Québec
Ordre des infirmiers et infirmières du Québec
Ordre des pharmaciens du Québec

Ordre des psychologues du Québec
Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
Ordre professionnel des diététistes du Québec
Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec
Observatoire vieillissement et société
Conseil pour la protection des malades
Quebec Community Groups Network
Office des personnes handicapés du Québec
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Centre hospitalier universitaire de Québec
Regroupement provincial des comités des usagers
Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec
Association du personnel d'encadrement du réseau
Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux
Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux
Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec
Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement
Confédération des organismes des personnes handicapées du Québec
Regroupement québécois des résidences pour aînés
Association des centres jeunesse du Québec
Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec
Fédération des centres bénévoles du Québec
Fédération des centres d'action bénévole du Québec
Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide à domicile
Regroupement des aidants naturels du Québec
Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées
Association du Québec pour l'intégration sociale

7 octobre 2014

Association québécoise des centres communautaires pour aînés
Table des organismes communautaires et bénévoles de la
Montérégie
Table des regroupements provinciaux des organismes
communautaires et bénévoles
Association des pharmaciens d'établissements de santé
Fédération québécoise de l'autisme
Fédération des femmes du Québec
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes
Coalition solidarité santé
Coalition des tables régionales d'organismes communautaires
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
Centrale des syndicats du Québec
Confédération des syndicats nationaux
Société Saint-Jean-Baptiste
M. Damien Contendriopoulos
Institut national de santé publique du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des autres intervenants soit de 5 minutes et que l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 25 minutes partagées ainsi : 12 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 7 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 5 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

7 octobre 2014

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 8, Loi modifiant le Code du travail à l'égard de certains salariés d'exploitations agricoles;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

M. Ouimet, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira afin de procéder à l'élection à la vice-présidence de la Commission;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de faire le bilan de l'audition d'Hydro-Québec sur son possible assujettissement au pouvoir d'intervention du Protecteur du citoyen.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 8 octobre 2014, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Bonnardel (Granby).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'étendre les dispositions du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale et de prévoir qu'un député, ou un membre de sa famille immédiate, ne puisse d'aucune façon détenir directement ou indirectement la majorité des actions ou une position de contrôle dans une entreprise médiatique.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 14, Loi modifiant le Code de procédure civile et d'autres dispositions, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 14 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 14 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

À 15 h 51, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

7 octobre 2014

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Lamarre (Taillon) à M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « Les coupures de postes au Centre de santé et de services sociaux de Laval ».

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 8 octobre 2014, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 18 h 14, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 8 octobre 2014, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

7 octobre 2014

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), conjointement avec M. Roberge (Chambly) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) :

(Vote n° 37)

POUR - 108

Arcand (PLQ)	Daoust (PLQ)	Lamarre (PQ)	Polo (PLQ)
Auger (PLQ)	David (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Reid (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Outremont)	LeBel (PQ)	Roberge (CAQ)
Bédard (PQ)	David (IND)	Leclair (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernier (PLQ)	(Gouin)	Legault (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	de Santis (PLQ)	Léger (PQ)	Roy (PQ)
Billette (PLQ)	Deltell (CAQ)	Leitão (PLQ)	(Bonaventure)
Birnbaum (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Roy (CAQ)
Blais (PLQ)	Dufour (PQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)
(Charlesbourg)	Dutil (PLQ)	Lessard (PLQ)	Samson (CAQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lisée (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Bolduc (PLQ)	(Pontiac)	Maltais (PQ)	Simard (PLQ)
(Jean-Talon)	Fortin (PLQ)	Marceau (PQ)	(Dubuc)
Bolduc (PLQ)	(Sherbrooke)	Martel (CAQ)	Simard (PLQ)
(Mégantic)	Fournier (PLQ)	Massé (IND)	(Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
Bonnardel (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Matte (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Boucher (PLQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	Soucy (CAQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Merlini (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Caire (CAQ)	Habel (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hamad (PLQ)	Nichols (PLQ)	Surprenant (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Therrien (PQ)
Charlebois (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouimet (PLQ)	Traversy (PQ)
Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	(Fabre)	Vallée (PLQ)
Cloutier (PQ)	Iracà (PLQ)	Pagé (PQ)	Vien (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	Péladeau (PQ)	Weil (PLQ)
Cousineau (PQ)	Khadir (IND)	Plante (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	Kotto (PQ)	Poëti (PLQ)	
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poirier (PQ)	